



CRCCCN

Partenaire de la culture nord-côtière!

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Radio-Canada menacé : Le CRCCCN lance un appel à la mobilisation

Baie-Comeau, le 10 juin 2014. - *Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) considère que les auditeurs et le milieu des arts et de la culture nord-côtier ont le droit fondamental à une information de qualité de son diffuseur public sur l'ensemble de son territoire. Malheureusement, force est de constater que les compressions successives que connaît la Société Radio-Canada affectent indéniablement sa mission et il faut agir.*

En tant que représentant du milieu de la culture et des communications de la Côte-Nord, le CRCCCN invite la population, auditeurs, internautes, communauté médiatique et téléspectateurs à signer la pétition demandant à la Chambre des communes un moratoire sur les récentes compressions imposées à CBC/Radio-Canada ainsi qu'une commission parlementaire publique sur l'avenir de notre radiodiffuseur public.

Les impacts régionaux

Comme il a été annoncé ce printemps, une troisième vague de compressions depuis 2009 frappe la Société Radio-Canada. Cette coupure s'élève à 130 millions de dollars, ce qui entraînera la suppression de l'équivalent de 657 postes à temps plein au cours des deux prochaines années.

Cette dernière compression a eu comme effet d'amputer la grille-horaire nord-côtière en signant la fin de l'émission hebdomadaire du samedi matin, *Le Samedi*. L'émission cède l'antenne au profit d'une programmation provenant du réseau national, *Samedi et rien d'autre*, animée par Joël LeBigot. Le CRCCCN déplore que les nord-côtiers perdent ainsi quatre heures d'antenne qui leur permettaient d'être informés sur les enjeux qui les concernent ainsi que la possibilité d'être diffusés sur le réseau national. Rappelons que jusqu'en 2009, ce créneau horaire était occupé par une émission qui traitait exclusivement de la Côte-Nord. Il s'agit donc d'un deuxième recul pour les auditeurs de la région.

Autre impact de cette coupure, l'abolition d'un poste d'animateur à la station de Sept-Îles. Encore à ce niveau, il s'agit d'une deuxième vague de suppression de postes en peu de temps.

De manière générale, les coupures de postes imposent aux artisans toujours en place de redoubler d'efforts pour rejoindre les auditeurs et maintenir malgré tout la somme d'information à la télé, à la radio et sur le Web. Ils doivent remanier l'information et la présenter en fonction des différentes plateformes qui se multiplient, et tout cela en tentant de conserver la rigueur journalistique. Dans ces conditions, le constat ne peut être autre que la qualité de l'information s'en trouvera affectée.

Un radiodiffuseur public incontournable à préserver

La Société Radio-Canada représente l'un des plus grands réseaux de diffusion de l'information au monde. Elle a été le tremplin de nombres d'artistes québécois et ce dans toutes les disciplines artistiques. C'est un service public qui a pour mission le maintien et la valorisation de l'identité nationale et de la souveraineté culturelle. La Société couvre un territoire géographique immense, tout en ayant le mandat de préserver la langue française au Canada.

Sur la Côte-Nord, les artisans de CBSI, journalistes, chroniqueurs et autres contribuent au maintien de notre sentiment d'appartenance et d'une identité nord-côtière forte. Ils offrent également à la population un véritable outil de développement régional. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire d'agir pour préserver notre radiodiffuseur public d'information.

Pour signer la pétition

Toute la population est concernée et invitée à signer la pétition demandant à la Chambre des communes un moratoire sur les récentes compressions imposées à CBC/Radio-Canada ainsi qu'une commission parlementaire publique sur l'avenir de notre radiodiffuseur public. Pour plus d'informations et signer la pétition, il s'agit de se rendre sur le site Internet des *Amis de Radio-Canada* à l'adresse suivante :

<http://amisderadiocanada.com/>

SIGNEZ LA PÉTITION MAINTENANT !

Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord est un organisme à but non lucratif contribuant au développement et au rayonnement de la culture par la concertation, la formation, l'information, la consultation et la représentation.